



CENTRE DE DROIT PUBLIC
PUBLIC LAW CENTRE



CALL FOR PAPERS

The uOttawa Public Law Centre

and

The Faculty of Law, University of Manitoba

**invite paper proposals for a conference on
“Evolving Approaches to Constitutional Interpretation in Canada”**

*Ottawa, Ontario
November 8-10, 2023*

The uOttawa Public Law Centre and the Faculty of Law, University of Manitoba invite paper proposals in English or in French for a two-day conference on evolving approaches to constitutional interpretation in Canada. The conference will be held in Ottawa from November 8-10, 2023. Papers will be published in edited collection, subject to successful peer review.

The Supreme Court of Canada’s approach to interpretation is evolving in many areas of constitutional law. From its decision in *Quebec (Attorney General) v 9147-0732 Québec inc.*, 2020 SCC 32, in which a majority endorsed a clearly more textual approach to *Charter* interpretation, to *Toronto (City) v Ontario (Attorney General)*, 2021 SCC 34, holding that unwritten constitutional principles cannot invalidate legislation, the resurgence of the peace, order and good government (POGG) power in *References re Greenhouse Gas Pollution Pricing Act*, 2021 SCC 11, an unstable *Charter* values analysis in administrative law, the increasing importance of structural constitutionalism, and the *sui generis* nature of the Honour of the Crown, now is an opportune time to examine the Court’s approach to interpretation across the breadth of constitutional law topics.

We encourage papers that take a range of theoretical, methodological and disciplinary approaches, including critical race, feminist, queer, decolonizing, textualist, originalist, pragmatic, judicial minimalist, and living tree approaches.

Structure of Workshop

The conference will open with a reception on the evening of November 8. The two-day conference will include panels, structured discussions, and more informal opportunities for discussion and debate. The conference location has been chosen to maximize the potential for deep engagement and discussion in an open, respectful environment. Every effort will be made to work across disciplinary and other divides to produce cutting edge new scholarship. Participants should plan to engage respectfully and in good faith with each other, even and in fact especially where there is disagreement.

Eligibility

Submissions are invited from scholars in law, political science and philosophy, graduate students, lawyers, and judges.

Submission Instructions

Interested scholars should send an abstract of no more than 350 words by October 15, 2022 to the following address: cdp-plc@uottawa.ca. Final papers will be due on September 19, 2023, and should be no longer than 10,000 words. Papers may not have been published or slated for publication at the time of the conference.

Costs

Depending on the outcome of funding applications, funds may be available to offset a portion of applicants' travel costs.

Questions

Please direct inquiries to the Conference Co-Chairs, Professors Vanessa MacDonnell (University of Ottawa) and Gerard Kennedy (University of Manitoba) by email at vmacdonn@uottawa.ca and gerard.kennedy@umanitoba.ca.

Please circulate this call for papers widely.

APPEL À CONTRIBUTIONS

Centre de droit public de l'Université d'Ottawa

et

Faculté de droit, Université du Manitoba

**Acceptent des propositions de contribution pour une conférence sur
« Les approches évolutives en matière d'interprétation constitutionnelle au Canada »**

*Ottawa, Ontario
8-10 novembre 2023*

Le Centre de droit public de l'Université d'Ottawa et la Faculté de droit de l'Université du Manitoba sollicitent des propositions de contribution en anglais ou en français pour une conférence de deux jours sur les approches évolutives en matière d'interprétation constitutionnelle au Canada. La conférence aura lieu à Ottawa du 8 au 10 novembre 2023. Les textes seront publiés dans un volume édité, sous réserve d'une évaluation par les pairs positive.

L'approche de la Cour suprême du Canada en matière d'interprétation évolue dans de nombreux domaines du droit constitutionnel. De sa décision dans l'affaire *Québec (Procureur général) c. 9147-0732 Québec inc.*, 2020 CSC 32, dans laquelle une majorité a endossé une approche nettement plus textuelle de l'interprétation de la *Charte*, en passant par *Toronto (Ville) c. Ontario (Procureur général)*, 2021 CSC 34, où elle a déterminé que les principes constitutionnels non écrits ne peuvent invalider une loi, à la résurgence du pouvoir de paix, d'ordre et de bon gouvernement (POGG) dans *Renvois relatifs à la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, 2021 CSC 11, une analyse instable des valeurs de la *Charte* en droit administratif, l'importance croissante du constitutionnalisme structurel et la nature *sui generis* de l'honneur de la Couronne, le moment est propice pour examiner l'approche de la Cour en matière d'interprétation dans l'ensemble des sujets de droit constitutionnel.

Nous encourageons les contributions qui adoptent une gamme d'approches théoriques, méthodologiques et disciplinaires, y compris les approches critique de la race, féministe, queer, décolonisatrice, textualiste, originaliste, pragmatique, de minimalisme judiciaire et de l'arbre vivant.

Structure de l'atelier

La conférence débutera par une réception dans la soirée du 8 novembre. La conférence de deux jours comprendra des panels, des discussions structurées et des occasions plus informelles pour discuter et débattre. Le lieu de la conférence a été choisi pour maximiser le potentiel d'engagement et de discussion en profondeur dans un environnement ouvert et respectueux. Tout

sera mis en œuvre pour dépasser les clivages, disciplinaires ou autres, afin de produire de nouvelles études de pointe. Les participantes et les participants devraient prévoir dialoguer de

manière respectueuse et de bonne foi les un.e.s envers les autres, même, et en fait surtout, en cas de désaccord.

Admissibilité

Nous invitons les propositions de chercheur.e.s en droit, en sciences politiques et en philosophie, d'étudiant.e.s diplômé.e.s, d'avocat.e.s et de juges.

Directives de soumission

Les universitaires intéressé.e.s doivent envoyer un résumé de 350 mots maximum avant le 15 octobre 2022 à l'adresse suivante : cdp-plc@uottawa.ca. Les articles définitifs devront être remis le 19 septembre 2023 et ne devront pas dépasser 10 000 mots. Les articles ne doivent pas avoir été publiés ou être en voie de publication au moment de la conférence.

Coûts

En fonction du résultat des demandes de financement, des fonds peuvent être disponibles pour compenser une partie des frais de voyage des candidates et candidats.

Questions

Veillez adresser vos questions aux coprésident.e.s de la conférence, les professeur.e.s Vanessa MacDonnell (Université d'Ottawa) et Gerard Kennedy (Université du Manitoba), par courriel à vmacdonn@uottawa.ca et Gerard.Kennedy@umanitoba.ca.

Veillez diffuser largement cet appel à contributions.